



COMMISSION AFFECTATION DE LA RESERVE FINANCIERE RÉUNION DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022

Présents : Messieurs BARTHEU Pierre – CAZAUX Patrick – LOUSTAUNAU Francis – OYHENART Barthelemy – SUBIAS Serge – RABBY Matthieu (Président) par téléphone

Excusés : Messieurs CARRERE Jean – MAINARD Jean Pierre – LABEYRIE Xavier

Absent : néant

Assiste : Madame BADIA Carole

Début de la réunion à 19 h 30.

La séance est ouverte par Patrick CAZAUX (en l'absence physique du Président, bloqué à l'aéroport de PARIS), informe l'assistance qu'il a convenu d'appeler Matthieu RABBY afin qu'il puisse participer à distance aux échanges. Accord des participants présents.

Patrick remercie les personnes présentes et excuse celles qui n'ont pu être là.

Matthieu RABBY rappelle l'historique sur les placements du District, la distribution de 200 000 € auprès des clubs sous forme monétaire lors du 1^{er} mandat en janvier 2019 (remise faite au Nouste Camp) et un état des placements actuels (300 000 €).

Il rappelle l'intention du Comité de Direction de redistribuer une autre partie des réserves tout en conservant un "bas de laine" conséquent pour la prochaine mandature.

Il ajoute qu'il ne souhaite pas, à titre personnel, redonner de l'argent comme en 2019 mais plutôt de réorienter un fléchage financier vers des actions profitant à un maximum de clubs. Bien entendu, il se rangera à l'avis concerté des protagonistes de la réunion.

D'emblée, il propose un tour de table pour que chacun puisse s'exprimer :

- Serge SUBIAS : il faut axer notre aide vers l'arbitrage.
- Barthelemy OYHENART : est d'accord pour privilégier l'aide vers l'arbitrage et proposer une aide aussi vers les clubs ayant des besoins d'achat de petits matériels.
- Francis LOUSTAUNAU : il est d'accord sur l'aide à l'arbitrage et accompagner les clubs sur la recherche et la formation des jeunes arbitres (achat d'équipements et soutien technique à la formation). Il valide aussi l'aide à l'achat de petits matériels pour les clubs faisant la demande (à définir toutefois les critères pour l'obtention : quel type de matériels, les clubs à aider soit par le nombre de licences ou autres).
- Pierre BARTHEU : il est d'accord pour l'aide à l'arbitrage.
- Patrick CAZAUX : favorable à un soutien pour l'achat de matériel et aider l'arbitrage.

Matthieu RABBY reprend la parole pour indiquer que la finalité d'un district pour le meilleur déroulement des rencontres et ce pour tous les clubs, c'est la couverture officielle à 100 % des matches arbitrés.



COMMISSION AFFECTATION DE LA RESERVE FINANCIERE RÉUNION DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022

Il propose de professionnaliser la coordination de l'arbitrage en recrutant un Conseiller Technique Départemental de l'Arbitrage dans un premier temps entre le 1^{er} janvier 2023 et le 30 juin 2024, soit un CDD permettant de dresser un premier bilan au printemps 2024.

L'objectif de cet emploi : soulager nos bénévoles en charge des désignations, du suivi des arbitres chaque weekend, recruter, soutenir au sein de nos clubs (formation), travailler sur la fidélisation des jeunes arbitres (accompagnements), promouvoir l'arbitrage.

Francis LOUSTAUNAU est d'accord sur le principe, ce qui permettrait de proposer des formations internes au sein du club (sur le même modèle des éducateurs) ; cela faciliterait le travail des bénévoles clubs.

Matthieu RABBY ajoute que cela serait bien aussi de valoriser ces clubs formateurs par des bons achats équipements (exemple) : challenge des meilleurs clubs formateurs et fidélisateurs d'arbitres.

Francis LOUSTAUNAU est d'accord car ces clubs fournissant des arbitres sont souvent lésés face à des clubs ne proposant pas des jeunes en formation (exemple : soutien aux clubs qui proposent des arbitres jeunes sur 2 ans et des arbitres adultes sur 3 ans).

Question de Patrick CAZAUX : qui accompagne le jeune arbitre sur son match désigné ?

Réponse de Pierre BARTHEU et Francis LOUSTAUNAU : les référents arbitres clubs ou les parents.

Synthèse des points de vue et proposition validée à l'unanimité des membres présents et à distancier :

1. Embauche en CDD d'un Cadre Technique en Développement d'Arbitrage :
 - ✓ Désignation et Suivi des Arbitres du District 64 (soulager nos bénévoles),
 - ✓ Soutenir nos clubs pour les formations internes et aide au recrutement au sein des clubs,
 - ✓ Recruter et Fidéliser les jeunes et les adultes
 - ✓ Promouvoir l'arbitrage : attirer à la fonction
2. Récompenser les clubs formateurs d'arbitres en créant un défi de L'ARBITRAGE (bons achats équipements offert via notre équipementier) à l'instar du challenge Fair-play
3. Améliorer l'équipement aux arbitres (en soutien des clubs) en achetant des tenues arbitres (short/maillot/chaussette/accessoire arbitre) pour les nouvelles recrues et soulager ainsi les clubs.

Utilisation maximale de 100 000 € pour ce projet.



COMMISSION AFFECTATION DE LA RESERVE FINANCIERE RÉUNION DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022

Reprise de parole de Matthieu RABBY et de Patrick CAZAUX sur un 2^{ème} projet : achats de petits matériels vers les clubs avec demande de devis et d'une demande officielle (à définir) en fonction des critères :

- ✓ Vers quels clubs ?
- ✓ Quels matériels à subventionner ?

Francis LOUSTAUNAU propose 1 club avec 1 école de football et ayant entre 100/200 licenciés.

Proposition discutée entre les membres ; difficile de définir les critères lors de la réunion.

Il est demandé à chaque membre de réfléchir et envoyer par courriel leur proposition afin de définir ce projet.

Il est acté à l'unanimité des présents d'utiliser la somme maximale de 50 000 € pour cette action (définir le projet à financer en priorité et à étudier en commission).

Fin de la réunion : 20h45

Le Président,
Matthieu Rabby

La secrétaire de séance,
Carole Badia